

Le 18 septembre 2020

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-007-3
Votre dossier : R-4123-2020 / Notre dossier : R060792

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») fait par la présente suite aux deux Demandes de renseignements au présent dossier. Considérant les questions contenues aux Demandes de renseignements et par souci d'efficacité, le Coordonnateur aimerait proposer à la Régie de tenir rapidement une séance de travail dans le dossier, à la plus proche convenance de la Régie.

Pour cette séance de travail, le Coordonnateur assurerait la participation de deux représentants, soit un ingénieur de HQT et un ingénieur du Coordonnateur, ayant participé directement au comité de développement de la norme TPL-007-3, dont l'un d'entre eux a d'ailleurs été le président du comité de développement de la NERC pour cette norme.

Compte tenu des délais au dossier, les représentants du Coordonnateur tenteront de se rendre disponibles aux dates qui conviendraient à l'équipe de la Régie.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

c.c. Intervenant (par courriel seulement)